



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 20
Procurations : 03

Séance du 3 octobre 2025

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, J-Luc JOACHIM, Béatrice TREIL, Arny EYERMANN, Laurence ANCKENMANN, Nathalie BOUTINAUD, Yoan HEITZ, Frédéric JUNG, Didier KNIPPER, Eric MASSON, Frédéric MULLER, Barbara NEUNREUTHER, Jérémy OHLMANN, Rolph RIEDINGER, Sabrina RITTER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés : MM

Stéphanie HENCHES	ayant donné procuration de vote	à Mme Corinne ROEHLLY
Pascale MEYER	«	«
Pia JUNGER	«	«

à M. Pierre GROSS
à M. Jérémy OHLMANN

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Laurence ANCKENMANN, Conseillère Municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

2. Approbation du compte-rendu du 5 septembre 2025

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2025.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci a été adopté ***avec 22 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION***

3. Communications diverses

Pierre GROSS

09/09/25	Réunion Parents - service Périscolaire
10/09/25	Réunion Habitat de l'III + architecte + Avocat - recours consorts Riedinger Réunion Ecole de Musique Intercommunale
12/09/25	Assemblée Générale l'Alliance Basse-Zorn
29/09/25	CAO Chantier Aire Camping-Car - CCBZ Attribution Marché Pontigia
01/10/25	Mme Rueff SAMOP AFUA die Binn : DDT + Géomètre Association Foncière
03/10/25	Rencontre nouveaux embauchés CCBZ : MM. Pierre SERA et Audrey CUVEREAUX, respectivement chargés du PLUI et de l'environnement

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE **LE 06/09/2025 ET LE 03/10/2025**

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
PC 067 156 25 R0003	M. FURST Sébastien 10 rue Hof 67170 GEUDERTHEIM	10 rue Hof	Mur de clôture, terrasse et deux escaliers.	23/09/2025

agenda

tous les lundis : réunion de chantier – école élémentaire

04/10/2025	Installation du Conseil Municipal des Enfants
11/10/2025	Rencontres annuelles de l'Alsace du Nord portant sur l'intelligence artificielle au séminaire de Walbourg
15/10/2025	AFUA die BINN
21/10/2025	Jury de concours – salle polyvalente Don du sang
08/11/2025	Soirée « <i>générations party</i> » organisée par le Comité de Fêtes

Jérémy Ohlmann

Le CME a été renouvelé le 26 septembre dernier pour deux ans. Les 8 candidats élus sont des élèves des classes de CM1 et de CM2. La séance d'installation aura lieu le samedi 4 octobre.

Le G'IM 68 est quasiment terminé. Il sera envoyé à l'imprimeur en début de semaine. Les membres du Conseil Municipal sont sollicités, comme à l'accoutumée, pour sa distribution en fin de semaine.

4. Droits de préemption urbain

M. le Maire informe le Conseil Municipal conformément à la délibération du 5 juin 2020 des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie
01	10 rue de l'Arche	Section 07 – 91	4,34 ares
02	14 route de Bietlenheim	Section 06 – 18 134 136	3,32 ares
03	Rue du Coteau	Section 43 – 831, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845	25,75 ares
04	2 rue Albert Schweitzer	Section 43 - 395	8,19 ares
05	26 rue des Vanneaux	Section 41 – 715	5,03 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

** prend acte* des déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

5. Demandes de subvention :

► classe de découverte - CP et CP/CE1

M. le Maire présente aux membres la demande en date du 12 septembre 2025 transmise par Mmes Camille SCHAEFFNER et Noémie ANDRISSSEN, enseignantes respectivement des classes de CP et CP/CE1 à Geudertheim, sollicitant une participation financière pour l'organisation d'une classe de découverte au Centre d'Artimont à La Bresse du 4 au 7 mai 2026 (soit 4 jours avec hébergement représentant 3 nuitées).

Ce séjour est proposé aux 42 élèves des deux classes.

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 octobre 2014 actant une participation financière de 9 euros/nuitée/enfant aux sorties avec hébergement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

** d'octroyer* une subvention totale de 1 134 euros, représentant :

42 enfants x 9 euros x 3 nuitées = 1 134 euros (mille cent trente-quatre euros)
pour l'organisation d'une classe de découverte au Centre d'Artimont à La Bresse du 4 au 7 mai 2026

** dit que* les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026, article 65748 « subventions ».

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Travaux de renaturation des berges de la Zorn : prise en charge financière

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de travaux passée avec la commune de Hoerdt et de Bietlenheim, relative à la réalisation de travaux mutualisés dit de la renaturation de la Zorn, dont la maîtrise d'œuvre était confiée à la commune de Hoerdt, ladite convention prévoyant une durée de validité jusqu'au paiement des factures définitives et, le cas échéant, jusqu'au règlement des retenues de garantie, Considérant que les travaux ont été réalisés, que les derniers mandats de paiement des travaux ont été émis en 2015 par la commune de Hoerdt, et qu'en conséquence, le titre à émettre envers la commune de Geudertheim pourrait être atteint par la prescription d'assiette de l'ordonnateur, Considérant toutefois que la commune Geudertheim est encline à donner son accord de principe pour procéder au paiement malgré la prescription,

Considérant qu'il que la somme restant à la charge de la commune est de 38 272,17 €,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

* ***prend acte*** de la prescription d'assiette relative du titre de la commune de Hoerdt à venir,

* ***décide*** néanmoins de ne pas soulever la prescription d'assiette et de procéder au règlement de ladite somme par mandat,

* ***autorise M. le Maire*** à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Chasse communale – Lot 1 « plaine » :

► agrément de deux nouveaux partenaires de chasse

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que M. Luc WENDLING, Président de l'Association de Chasse « *Geudertheim-Weitbruch* », locataire du lot 1, a transmis un courrier en date du 17 septembre 2025 portant demande d'agrément de deux nouveaux associés au sein de l'association. Il s'agit de :

M. Yvan MOELLINGER, domicilié 3, rue de Dambach 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
M. Ayrton KLIN, « 19a, rue du Général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM

Le Conseil Municipal est invité à examiner et à agréer ces deux candidatures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU les pièces administratives et documents fournis,

VU l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse Communale,

* ***émet un avis favorable*** à la demande d'agrément des nouveaux associés au sein de l'Association de chasse « *Geudertheim-Weitbruch* », à savoir :

M. Yvan MOELLINGER, domicilié 3, rue de Dambach 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
M. Ayrton KLIN, « 19a, rue du Général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM

ADOpte A L'UNANIMITE

8. Projet d'extension de la micro-zone artisanale de Geudertheim
► déclassement d'un chemin rural

M. le Maire informe :

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 octobre 2024 actant à ouvrir la zone 1 Aux d'une surface de 1,5 hectare à l'urbanisation, tel que prévu au Plan Local d'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil de communauté de la Basse Zorn du 25 novembre 2024,

VU la saisine conjointe du service des Domaines par la CCBZ et la Commune de Geudertheim,

VU le chemin rural cadastré section 36 N°29 d'une superficie totale de 5,30 ares tombant pour partie dans l'emprise du projet d'extension de la micro-zone artisanale de Geudertheim,

CONSIDERANT que le dit-chemin ne dessert plus de parcelles alentours et n'est plus affecté à l'usage du public,

CONSIDERANT que la CCBZ acquerra à terme les parcelles communales dans le cadre du projet d'extension de la micro-zone de Geudertheim,

Il y a donc lieu de procéder au déclassement du chemin rural avant toute rétrocession à la CCBZ.

Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable au déclassement de l'affectation publique de la parcelle cadastrée section 36 N°29 d'une superficie totale de 5,30 ares

M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à l'autoriser à procéder à l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation du chemin rural dans sa totalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide :**

*** de procéder** à l'enquête publique préalable au déclassement de l'affectation publique du chemin rural cadastré section 36 N°29 d'une superficie totale de 5,30 ares en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;

*** d'autoriser Monsieur le Maire** à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire,

*** d'autoriser Monsieur le Maire** à désigner un commissaire enquêteur sur la liste des commissaires enquêteurs de la Préfecture du Bas Rhin.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 3 octobre 2025
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 20

Procurations : 03

Séance du 3 octobre 2025

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, J-Luc JOACHIM, Béatrice TREIL, Army EYERMANN, Laurence ANCKENMANN, Nathalie BOUTINAUD, Yoan HEITZ, Frédéric JUNG, Didier KNIPPER, Eric MASSON, Frédéric MULLER, Barbara NEUNREUTHER, Jérémy OHLMANN, Rolph RIEDINGER, Sabrina RITTER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés : MM

Stéphanie HENCHES	ayant donné procuration de vote	à Mme Corinne ROEHLLY
Pascale MEYER	«	à M. Pierre GROSS
Pia JUNGER	«	à M. Jérémy OHLMANN

Divers

Séances du Conseil Municipal à venir :

Vendredi 7 novembre 2025	Vendredi 19 décembre 2025
Vendredi 30 janvier 2026 <i>CFU 2025</i>	Vendredi 6 mars 2026 <i>Budget primitif 2026</i>

L'édition 2025 liée à la **marche « Forêt de Noël »** n'aura pas lieu.

Ecole élémentaire : Mmes JEUCH et GUILLON, enseignantes, sollicitent une subvention de la Commune pour l'organisation d'une classe artistique destinée aux élèves de CE1 et CE2. La demande est en cours d'étude.

Restructuration et extension de la salle polyvalente : M. le Maire transmet le planning y afférent, à savoir :

30.06.2025	mise au point du programme ► travaux de réorganisation des intérieurs et d'extension
04.07.2025	délibération du C.M. : ► lancement de la procédure/concours « <i>mission de maîtrise d'œuvre</i> »
21.10.2025 à 9h	1^{ère} réunion du jury de concours : ► ayant pour objectif de retenir 3 cabinets d'architecture

29.10.2025 à 9h	les 3 cabinets retenus seront invités à une visite sur site leur permettant de travailler sur le projet et de nous faire une restitution sommaire avec indication des honoraires
18.12.2025 à 9h	2^{ème} réunion du jury de concours :
20.01.2026	▶ ayant pour objectif de retenir un cabinet d'architecture/mission de maîtrise d'œuvre
30.01.2026	délibération du C.M. : validation du cabinet d'architecte/mission de maîtrise d'oeuvre

Service de Gestion Comptable : M. Yves BOURGOIS a pris les fonctions de conseiller aux décideurs locaux depuis le 1^{er} octobre 2025.

Le secrétaire

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 3 octobre 2025
Le Maire



